

CONSIGNES

Ce document comporte deux tableaux que le PCAG doit compléter au moment de la première rencontre annuelle de la CAG. Il faut simplement :

- a) ajouter l'année à l'endroit approprié dans l'entête ;
- b) modifier le texte, les responsables et les dates selon les discussions de la CAG ;
- c) ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire dans les tableaux ;
- d) indiquer la date d'enregistrement dans le pied de page.

TÂCHES RELIÉES AU PROCESSUS D'AGRÉMENT		DATES
Nº	Description	
10	Période d'inscription	25 mars au 19 avril 2024
11	Analyse des demandes reçues	22 avril au 3 mai 2024
12	Transmission du résultat de l'analyse aux demandeurs	6 mai 2024
13	Période d'appel	13 mai 2024
14	Entrevues téléphoniques	21 au 31 mai 2024
15	Examen	6 juin 2024
20	Approbation des nouveaux agréés	Réunion du Conseil d'administration 27 août 2024
21	Envoi des résultats aux candidats	Semaine du 2 septembre 2024
22	Période d'appel	60 jours après la réception des résultats par les candidats